

## Assemblée Générale

- Vote sur le rapport moral et financier
- Affectation du résultat
- Election des nouveaux administrateurs
- Données consolidées de SNL
- Mise en place des groupes de réflexion : "Charte", "Finances", "Pratiques"
- Evaluations

### 1<sup>er</sup> Conseil d'Administration

|                                   |                            |
|-----------------------------------|----------------------------|
| Dominique Dusigne : Président     | Madeleine Blondiaux        |
| Bernard Templier : Vice-Président | Marie-Françoise Burghraeve |
| Gérard Lejeune: Trésorier         | Ildbert Tirilly            |
| Jean Chaudat : Trésorier adjoint  | Régis Vanderhaghen         |
| Michel Sironi : Secrétaire        | Bernard Vigier             |

## Dernières nouvelles

### - Les fonds propres

En 1998, il était prévu 800 000 F. de dons d'adhérents, le contrat fut rempli à 35 000 F. prés.

En 1999, il est prévu 800 000 F. de dons d'adhérents, nous n'en étions qu'à 254 205 F. le 16 juillet 1999.

**Un gros effort est nécessaire dès maintenant**

### - Les prêts des adhérents

En 1998, les prêts connurent une légère baisse. Or les subventions de fonctionnement mettent de plus en plus de temps à être versées. Un gros effort est nécessaire dès maintenant.

Visons 500 000 F. avant la fin de l'année (c'est une paille !)

### - Le journal SNL Essonne

Le numéro 3 est prévu pour début Novembre 1999

**Vos réactions, Vos réflexions, Vos "récréations" sont attendues dès maintenant.**

### - De nouveaux bureaux à Boissy-le-Sec

- Du mobilier peut-être récupéré à partir de septembre-octobre pour aider des personnes logées à s'équiper (lits 1 place, tables de chevet, chaises, armoires, lampadaires, couvertures et éventuellement électroménager).

S'adresser à Hélène METCHÉDÉ, tél : 01 53 68 32 80, à partir de septembre

# SNL Essonne

Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne

AOUT 1999 N°3

## Compte rendu de l'Assemblée Générale du 5 juin

Membres actifs présents ou représentés = 116

Membres bienfaiteurs ou représentés = 45

Membres bénéficiaires présents = 2

### Préambule

**A**priori, une telle assemblée n'est guère attrayante. La date n'était pas bonne (un samedi après-midi de juin). Le département est trop grand. L'ordre du jour était grave ; il n'y avait que peu de place pour la fête. Ainsi donc, nous n'avons pas su attirer les bénéficiaires ni tous les "accompagnateurs de base" trop occupés localement pour se sentir concernés par les grands problèmes d'organisation, de finances, d'orientations. Néanmoins, les deux débats qui précédèrent l'Assemblée Générale furent fructueux et les questions des groupes nombreuses et pertinentes. Comment continuer à avancer pour mieux permettre à chacun d'habiter ? C'est à nous tous d'y répondre. Quelques touches néanmoins furent déjà posées.



# 1<sup>er</sup> débat : le Groupe Local de Solidarité

Ce débat fait suite au travail amorcé en commission et traduit dans le document spécial de l'A.G.

Il fut souvent mentionné le rôle indispensable du tandem bénévole-permanent.

Ne serait-il pas préférable de parler du "tricycle" personne logée-bénévole-permanent ? Peut-être la personne logée n'a-t-elle pas toujours le sentiment d'appartenir au groupe. Pourtant celui-ci comprend bien les bénéficiaires et les membres actifs qui tous travaillent en lien avec le "référént" présent aux réunions et chargé d'assurer la cohésion des interventions avec les autres permanents de l'Association. Seulement d'énormes difficultés existent. Comment alors instaurer une relation de confiance réciproque quand l'un ou l'autre ne joue pas le jeu attendu ? Les questions fusèrent sur les familles "lourdes", les occupations abusives, le manque d'attention de certaines personnes, les dépendances, les dettes locatives et morales, les départs trop précipités, les attributions, le manque de participation active, la tendance à l'assistantat face au manque fréquent "d'autonomie"...

Mais si accompagner ne veut pas dire forcer, obliger, contraindre, pouvons-nous pour autant nous contenter d'écouter, de conseiller, avec tout le respect dû à chacun ?

Nous avons vu d'un peu plus près :

- **Les familles lourdes** : Peut-on deviner au départ, et le sont-elles à vie ? Enfin combien sont-elles au milieu de toutes les autres ?

- **Les occupations abusives** : Peut-être avons-nous trop d'inquiétude face au contrat temporaire. Mais il y a aussi des départs trop précipités. C'est encore une histoire de juste milieu : prendre le temps

d'un mieux être et aussi laisser la place à d'autres.

- **Les dépendances** : Etre attentif et patient. Seule l'envie de guérir peut apporter un mieux. Orienter alors vers des professionnels extérieurs en la matière. SNL ne doit et ne peut pas tout faire.

- **Les dettes** : Les accompagnateurs sont responsables du recouvrement des loyers et du bon voisinage. Les permanents sont responsables des dettes financières et/ou morales. Mais il est bien difficile d'apprécier ceux qui ne peuvent payer ni s'assagir. Il faut parfois beaucoup de temps.

- **Attributions** : Il ne peut y avoir de "sélection" définitive. Et nous n'avons pas à tenir compte des supposées futures impossibilités à reloger telle ou telle famille. Néanmoins le groupe doit durer. Certaines attributions se feront donc petit à petit, dans le temps, et si le groupe s'en sent capable.

- **Participation active** : Elle fait souvent défaut ; la vie du groupe est-elle assez attrayante ? Ne faut-il pas demander, non pas en fonction de nos objectifs mais des responsabilités possibles de chacun, une participation de tous.

- **Manque d'autonomie** : Pas si vite ! La vraie liberté n'est-elle pas le choix de ses dépendances ?

- **Assistanat** : C'est toujours la même chose, on préfère faire pour à faire avec. (C'est sans doute plus facile.)

- **Les sous** : On n' y arrive pas ! Certains ont certes du mal, mais l'ensemble y arrive très bien. Ce sont là les "Solidarités Nouvelles"

# 2<sup>ème</sup> débat : Le logement durable à loyer

Ce débat prend place dans les propositions de développement de SNL Essonne, sur 5 ans, décrites dans le journal spécial de l'A.G.

Trois raisons obligent SNL à s'intéresser vivement au problème du logement durable à loyer modéré.

- C'est le débouché normal pour les personnes qui sortent d'un logement SNL. Si de telles possibilités n'existent pas dans l'environnement immédiat, nous aurons de grandes difficultés pour réussir durablement ces "sorties"
- Un certain nombre de familles logées par SNL ont toujours de grandes difficultés au terme du délai de principe de deux ans. Faut-il les maintenir dans nos logements, ou imaginer une autre solution à plus long terme ?
- Certaines personnes n'ont besoin d'un accompagnement que peu de temps, mais leurs ressources financières restent trop faibles pour accéder au parc locatif "normal"

Plusieurs idées ont été recueillies au cours du débat.

- Pourquoi ne pas faire participer certains à la construction ou à la réhabilitation de leur logement durable ?
- Faire davantage participer les personnes logées à l'entretien.
- Solliciter les bailleurs sociaux à la création de logements en diffus, à loyer modéré.
- Trouver d'autres possibilités de mises à disposition de logements notamment par les mairies.

Or, le logement durable pas cher n'est pas source de dynamisme. Et on ne peut assister certains et laisser tomber les autres. C'est donc une grande question.

Des idées maîtres ont émergé

- SNL doit conserver la maîtrise de son développement.
- Nous nous devons de développer un partenariat plus actif avec les municipalités et le département et inscrire notre action dans les Plans Locaux de l'Habitat (P.L.H) et dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (P.D.A.L.P.D.)
- Si nous envisageons une participation à l'acquisition de logements durables, il faut le faire à travers une structure spécifique. Nous pouvons cependant étudier quelques expérimentations innovantes ayant valeur de symbole.

## Ne peut-on rêver ?

Une famille cumulant les difficultés, et une opportunité immobilière sont "repérées". Une commission intercommunale (ou départementale) confie l'opération à un bailleur social et la gestion adaptée et l'accompagnement si nécessaire à une association.

Alors surgissent les questions :

**Quels besoins, et quels budgets ? Avec qui, et pour qui ? Jusqu'à quand ?**